

La Lettre aux Secrétaires Généraux N°2 - Février 2025

Bienvenue dans votre nouvelle lettre mensuelle dédiée aux secrétaires Généraux des EPLE ! Ce format a été conçu pour centraliser toutes les informations et demandes d'actions des services régionaux, avec pour objectif de réduire le nombre de mails que vous recevez. Pour simplifier votre lecture, des visuels permettront de distinguer les articles « **pour action** ». Les chefs d'établissement reçoivent également une copie de cette lettre.

Solen DIVET
Directrice de l'Éducation
Direction générale adjointe Défi
Jeunesse
Région des Pays de la Loire

Barbara GRAVELLE
Directrice du Patrimoine immobilier
Direction générale adjointe Défi
Transformations
Région des Pays de la Loire

Vincent LECOMTE
Directeur des Ressources humaines
Direction générale adjointe Défi
Transformations
Région des Pays de la Loire

Un premier rendez-vous pour le réseau des Secrétaires Généraux

Le lundi 20 janvier, 37 secrétaires généraux se sont réunis pour le premier rendez-vous du réseau qui vous est dédié, en collaboration avec les services régionaux. Cette nouvelle initiative a pour objectifs d'informer sur les dispositifs régionaux, de coconstruire des actions et d'encourager le partage de bonnes pratiques.

L'après-midi a débuté par une plénière consacrée aux actualités des directions de l'Éducation, des Ressources Humaines et du Patrimoine Immobilier. Les participants ont ensuite échangé en sous-groupes autour de trois thématiques :

- [Le financement des EPLE](#)
- [La création d'une banque d'objectifs pour les entretiens annuels des encadrants](#)
- [L'évolution des processus d'accueil des nouveaux encadrants et la sécurisation des départs](#)



Si vous n'avez pas pu assister à la rencontre, le [replay de la plénière](#) ainsi que le [diaporama](#) présenté restent disponibles.

Vous y trouverez également des ressources complémentaires liées aux ateliers en cliquant sur les titres des ateliers.

Tout, tout, vous saurez tout sur la RGI !

Dans le cadre de la mise en place du réseau des secrétaires généraux, la Direction du Patrimoine Immobilier a organisé un **webinaire pour présenter la Revue de Gestion Immobilière (RGI)**, leur outil annuel de dialogue de gestion. Cet événement, qui s'est tenu le 13 janvier, a rassemblé une trentaine de secrétaires généraux autour d'une présentation suivie d'échanges. Vous n'avez pas pu assister au webinaire ? Pas d'inquiétude, il est disponible en replay ! [Cliquez sur ce lien pour le visionner.](#)



Webinaire : Revue gestion immobilière

Ajustement des process pour le déroulement de carrière

Les processus de promotion interne et d'avancement de grade évoluent pour mieux intégrer les encadrants des EPLE et offrir des leviers managériaux en complément des entretiens professionnels.

La promotion interne permet à un agent promouvable (encadrant ou ATI) d'accéder aux cadres d'emplois de Technicien ou Agent de Maîtrise, tandis que l'avancement de grade permet d'atteindre un grade supérieur au sein d'un même cadre d'emplois. Les agents concernés doivent répondre aux conditions statutaires et, pour la promotion interne, déposer leur candidature (CV et lettre de motivation).

Désormais, **les campagnes de promotion interne et d'avancement de grade auront lieu simultanément au premier semestre.**

Les encadrants d'EPLE joueront un rôle central dans le processus d'avancement de grade en remplissant les grilles d'évaluation pour les agents de leur équipe en lien avec l'autorité fonctionnelle. Ces grilles seront ensuite validées par la Direction de l'Éducation.

Pour les encadrants et les ATI, l'autorité fonctionnelle complète la grille d'appréciation pour la promotion interne ou l'avancement de grade.

La prochaine étape clé pour vous ? La période du 3 au 14 mars : vous devrez compléter la grille d'évaluation, en lien avec les référents managériaux, qui sera ensuite visée par la Direction de l'Éducation, avant envoi à la DRH. Pendant cette même période, les encadrants auront à remplir, pour l'avancement de grade, les grilles pour les agents concernés de leur équipe.

ACTION

Pour plus d'infos sur les évolutions, vous pouvez consulter le [diaporama du 1er RV des SG](#).

Pour plus d'infos sur la campagne de promotion interne, vous pouvez vous référer au [courriel de la DRH en date du 20/01/2025](#).

« Ici, on cuisine ! » : Alexandre Couillon régale les lycées cet hiver

Dans le cadre de l'opération « Ici, on cuisine ! », Alexandre Couillon, chef triplement étoilé du restaurant La Marine à Noirmoutier, continue de partager son savoir-faire avec les lycéens de la Région. Après le succès de l'édition de novembre, qui a mobilisé 88 établissements, un nouveau menu hivernal signé par le chef est proposé aux restaurants scolaires [Fiches recettes envoyées par courriel le 13 janvier].

Les lycées participants sont invités à :

- Mettre le menu à la carte **avant le vendredi 21 mars**,
- Informer par mail de la date choisie pour la mise en œuvre du menu,

Relayer l'information auprès des familles et des élèves à l'aide des outils de vie scolaire.

ACTION



Les outils de communication précédents restent disponibles pour informer familles et élèves, avec un [nouveau visuel à télécharger pour le Menu d'Hiver](#).

Référent : **Régis ALBERT**
regis.albert@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 18

« Ici, on cuisine ! » : enquête sur les modalités d'approvisionnement en denrées alimentaires des lycées publics de la Région des Pays de la Loire

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître vos pratiques actuelles en matière de marchés publics, vos attentes vis-à-vis de la Région ainsi que les améliorations possibles afin de garantir un approvisionnement de qualité, de proximité et respectueux du code des marchés publics. Votre collaboration et vos retours seront essentiels pour mener à bien cette mission.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour répondre à l'enquête **avant le 28 février** :

<https://forms.office.com/e/HPWd4eEMDQ>

Merci par avance pour votre participation (*cette enquête peut être complétée par votre responsable restauration*)

ACTION

Référent : **Régis ALBERT**

regis.albert@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 18

Attribution d'un nouveau nettoyeur vapeur compact

Dans le cadre de la réglementation des achats publics, un nouveau marché a été rédigé concernant le nettoyeur vapeur compact.

L'analyse des offres a permis d'attribuer à la société Karcher ce marché (d'une durée de 1 an reconductible 3 fois).

Vous aurez donc l'attribution d'un nettoyeur vapeur compact de la société Karcher, le SG4/4 gamme professionnelle, si vous en avez fait la demande et que votre vœu PAREO a été validé.

Cet appareil remplace le nettoyeur vapeur compact de chez Vapodil.

N'hésitez pas à revenir vers Philippe Cuizinaud si vous aviez besoin de complément d'information sur ce dossier.

Référent : **Philippe CUIZINAUD**

philippe.cuizinaud@paysdelaloire.fr / 02 43 14 37 31

Enquête gestion des logements de fonction

Dans un souci d'amélioration continue des procédures, la Région souhaite recueillir votre avis concernant les modalités de gestion des logements de fonction des établissements.

Dans cet objectif, une enquête vous sera adressée prochainement.

ACTION

Référent : **Elen GAILLARD**

elen.gaillard@paysdelaloire.fr / 02 28 20 58 97